

Affaires urbaines

● (1720)

Certains engagements avaient déjà pris de l'âge, comme le déplacement des lignes et terminus de chemins de fer dans les villes, suggestions dont nous avons abondamment entendu parler avant 1972, particulièrement dans la ville de Québec. On avait entendu d'autres suggestions moins anciennes, comme la protection offerte aux consommateurs sur le marché de l'habitation, pour finalement en arriver à cette vision en « supercouleur » de l'habitation en l'an 2000. Durant la dernière campagne électorale, monsieur le président, on faisait miroiter les projets grandioses de parcs nationaux pour l'an 2000, et au cas où l'on ne s'en souviendrait pas, je pense bien que le distingué ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien (M. Chrétien) pourrait le rappeler avec grand avantage.

A quoi servirait-il au Canada de se donner en spectacle sous le slogan « Habitat 2000 » à la Conférence-exposition des Nations Unies à Vancouver en 1973 si, n'ayant retiré aucune leçon de l'Habitat '67 à Montréal, il n'a pas su, en tant que pays relativement riche, rendre accessible, de 1968 à 1976, à la famille canadienne moyenne l'achat d'une propriété unifamiliale?

Je m'empresse de dire avant de terminer mon discours, car il me reste encore deux minutes, que nous, de l'opposition officielle, ne sommes pas les seuls à décrier ce programme de 100 millions de dollars pour encourager les projets témoins, comme un geste inopportun, étant donné l'inflation, comme une fumisterie et comme de la poudre aux yeux. Nos collègues du Parti Crédit Social du Canada et du Nouveau parti démocratique aujourd'hui, hier et dès l'annonce du projet, l'ont condamné en des termes assez clairs. Le député néo-démocrate d'Oshawa-Whitby l'a même apparenté à l'œuvre de grandeur d'Habitat 67, et je ferai grâce à la Chambre de sa déclaration à ce sujet.

Nous nous devons donc aujourd'hui de poser des gestes concrets, et la seule arme que nous ayons à notre disposition, c'est celle d'indiquer par la motion à l'étude et par le vote que nous tiendrons ce soir, et de démontrer clairement et sans hésitation, que le gouvernement fait hélas! fausse route en matière d'habitation et de logement.

Nous nous devons, à la suite des échecs, ou au moins des hésitations sérieuses du gouvernement en matière d'énergie, de lutte à l'inflation, et devant son irresponsabilité en matière d'habitation, de le renverser, pour permettre aux électeurs de se choisir, comme gouvernement, les représentants d'un parti politique davantage près des problèmes, conscients des priorités de l'heure, et de nous donner enfin un nouveau « leadership », non pas un « leadership » comme celui que l'on a constaté durant la période des questions orales d'aujourd'hui, ballotté entre deux ministres, ballotté entre deux têtes, ballotté entre deux groupes, et que sais-je encore!

Si les libéraux nourrissent une fois de plus l'espoir de recevoir ce soir l'appui des députés du Nouveau parti démocratique, que ces derniers se rendent compte que l'ensemble des Canadiens, et très bientôt, soit le 2 avril prochain, les citoyens de la Nouvelle-Écosse en particulier jugeront très sévèrement le vote du Nouveau parti démocratique ce soir.

Monsieur le président, la question à se poser, et je termine sur ce sujet, ce n'est pas celle de savoir si l'on doit renverser le gouvernement, mais plutôt si l'on doit le laisser un jour de plus administrer de plus en plus mal ce pays, et le laisser un jour de plus impuissant devant la tâche de conciliateur national qui est la sienne.

M. Guay (Lévis): Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Je tiens à faire remarquer à la Chambre que je regrette d'avoir donné mon consentement unanime, parce que je n'ai rien entendu de substantiel dans les propos tenus par le député de Saint-Hyacinthe (M. Wagner).

L'Orateur suppléant (M. Boulanger): A l'ordre. L'honorable député de Laval (M. Roy) invoque-t-il le Règlement?

M. Marcel Roy (Laval): Non, monsieur l'Orateur. Est-ce que l'honorable député permettrait cependant que je lui pose une courte question?

L'Orateur suppléant (M. Boulanger): Il faudrait le consentement unanime de la Chambre, étant donné que le temps de parole de l'honorable député est écoulé.

M. Wagner: Le député peut me poser une question longue ou courte n'importe quand.

L'Orateur suppléant (M. Boulanger): La Chambre est-elle d'accord?

M. Roy (Laval): Monsieur le président...

M. André Fortin (Lotbinière): Non, monsieur le président, on a déjà perdu assez de temps.

L'Orateur suppléant (M. Boulanger): A l'ordre. J'ai entendu un « non ». La Chambre n'est pas d'accord.

[Traduction]

M. Ian Watson (secrétaire parlementaire du ministre d'État chargé des Affaires urbaines): Monsieur l'Orateur, le député de Calgary-Nord (M. Woolliams), celui de Saint-Hyacinthe (M. Wagner) et beaucoup d'autres qui appartiennent à ces irréductibles « conservateurs » de ce que l'on appelait le parti progressiste conservateur doivent être très fiers d'eux aujourd'hui. La motion qu'ils ont présentée ne laisse certes pas espérer que ce petit groupe de « conservateurs » ait des idées progressistes.

Le gouvernement du Canada a décidé de lancer un programme d'au moins 20 projets pratiques que l'on réalisera graduellement au Canada d'ici cinq ans. En plus de la conférence sur l'environnement urbain qui sera tenue à Vancouver, en 1976, certains, nous l'espérons, serviront à révéler au monde comment le Canada peut résoudre certains de ses problèmes urbains. Par cet effort, monsieur l'Orateur, il est certain que le Canada peut tenter de montrer au monde des solutions possibles aux problèmes toujours croissants de l'urbanisme de par le monde; cet effort en vue de la fraternité mérite sans doute plus d'appui que la motion de défiance présentée à la Chambre aujourd'hui. Le segment progressiste du parti conservateur, s'il demeure quoi que ce soit de ce segment, doit être désillusionné aujourd'hui.

J'ai déclaré hier appuyer sincèrement ce programme que l'opposition officielle a décidé d'envisager avec tant de cynisme. En consacrant de l'argent à l'amélioration des conditions d'habitation des villes canadiennes, prétendent-ils, nous faisons fi des besoins des Canadiens. Le petit noyau des « conservateurs » de la Chambre préfère prétendre qu'un programme innovateur dans les domaines du logement, du transport urbain et de la lutte contre la pollution urbaine refuse en quelque sorte, aux Canadiens qui ont besoin d'une maison cette même maison. Il aime mieux prétendre que les fonds ne sont destinés qu'au logement alors qu'ils sont utilisés à des projets de recherche et d'étude plutôt vagues; il sait pourtant très bien